

Auvergne-Rhône-Alpes : entre complémentarités et recherche d'un nouvel équilibre

 **Carte de synthèse** : cahier central, page III.

Auvergne-Rhône-Alpes est le résultat d'un mariage de raison, entre un poids lourd national, tant au niveau démographique qu'économique (Rhône-Alpes), et une région vieillissante, faiblement peuplée (Auvergne), qui espère capter le dynamisme de sa voisine. Pourtant, au-delà des indicateurs, de nombreuses caractéristiques communes laissent augurer d'une union harmonieuse : une même tradition industrielle et entrepreneuriale, aussi bien rurale que, de plus en plus, métropolitaine ; une identité montagnarde, mais des approches résolument différentes dans la mise en valeur des massifs. Ainsi Auvergne et Rhône-Alpes ont-elles toutes deux à gagner : la première peut espérer profiter du redéploiement de certaines activités et de l'amélioration des réseaux de transport, la seconde y trouvera l'occasion de « verdir » son modèle de croissance et de promouvoir un développement plus durable de son territoire.

	Auvergne-Rhône-Alpes	Rang national
Superficie (km ²)	69 711	4 ^e
Population (nb. d'habitants)	8 016 878	2 ^e
Densité de population (hab./km ²)	115	10 ^e
PIB (milliards d'euros)	241,1	2 ^e
PIB/hab. (en euros)	30 618	2 ^e

Source : Insee, 2016.

Une région marquée par des dynamiques territoriales à plusieurs vitesses

■ De forts contrastes de peuplement et de dynamisme démographique

La région Auvergne-Rhône-Alpes est représentative des forts contrastes de peuplement qui caractérisent la France métropolitaine. Avec plus de 8 millions d'habitants (12 % de la population métropolitaine sur 13 % du territoire) et une densité de 115 hab./km² (proche de la moyenne métropolitaine de 118 hab./km²), la région peut être qualifiée de « France au 1/10 ». Les moyennes masquent pourtant le fait central : Auvergne-Rhône-Alpes participe autant de la « diagonale du vide » française des territoires ruraux très peu denses que des régions plus peuplées et fortement urbanisées. On y retrouve donc des espaces « pleins », structurés par de grandes vallées (Combe de Savoie, Grésivaudan), des chapelets de villes bien connectées par les réseaux de transport (le long du sillon rhodanien), tandis qu'à l'intérieur de ces mailles se maintiennent des étendues, en montagne tant moyenne (Vivarais, Combraille, Diois) que haute (Maurienne, Oisans), au peuplement beaucoup plus épars.

Loin de se résorber, les contrastes de peuplement entre les deux anciennes entités ont eu tendance à s'accroître ces trente dernières années, tant du fait de la métropolisation* de l'économie que du recul du nombre d'actifs agricoles. La population d'Auvergne-Rhône-Alpes augmente en moyenne de 0,8 % par an depuis 1946 (contre 0,6 % pour la France entière). Ce gain annuel de 58 000 habitants cache des évolutions contrastées au niveau régional : la partie rhônalpine voit sa population croître d'environ 1 % tous les ans, en raison de soldes naturel et migratoire excédentaires qui ont contribué à son doublement entre 1946 et 2012 (+83 %). En revanche, la croissance auvergnate n'a été que de 7 % sur la même période : elle est essentiellement tributaire,

depuis 2000, de l'arrivée de populations extra-régionales souvent âgées de plus de 55 ans. Ces gains limitent le dépeuplement mais, conjugués au départ des jeunes à la recherche d'une formation ou d'un emploi, accentuent le vieillissement (**document 1**).

Une analyse infra-régionale révèle l'importance de la distance aux plus grandes villes et brouille cette opposition entre anciennes régions. L'est ardéchois et les Baronnies drômoises connaissent, depuis 1982, le même dépeuplement par soldes naturel et migratoire déficitaires que l'Allier et le Cantal en Auvergne. Quelques bassins de haute ou moyenne montagne alpine, plus localisés, présentent également un bilan démographique négatif: la haute vallée de l'Arve en Haute-Savoie, la moyenne et haute-Maurienne, le Haut-Bugey dans l'Ain. En l'espèce, leurs soldes naturels, positifs, ne suffisent pas à compenser un solde migratoire* négatif. Plus que les espaces de montagne dans leur ensemble, les faibles densités et l'érosion démographique concernent ainsi à la fois les espaces agricoles et (ce sont parfois les mêmes) les espaces enclavés, éloignés des pôles urbains d'emplois et de services, par ailleurs moins nombreux et de taille plus modeste en Auvergne qu'en Rhône-Alpes.

 **Document 1 Structures démographiques en région Auvergne-Rhône-Alpes**

	Population en 2013 (Insee, 2016)	Densité de population en 2013 (hab./km ²)	Superficie (km ²)	Variation annuelle de la population entre 2008 et 2013 (en %)		Âge médian
				Due au solde naturel	Due au solde migratoire	
Auvergne-Rhône-Alpes	7 757 595	111	69 711	+0,8		40
				+0,4	+0,4	
Ain	619 497	108	5 762	+1,3		39
				+0,5	+0,8	
Allier	343 431	47	7 340	0		46
				-0,3	+0,3	
Ardèche	320 379	58	5 529	0,6		44
				0	+0,6	
Cantal	035	26	5 726	-0,2		48
				-0,4	+0,2	
Drôme	494 712	76	6 530	+0,7		42
				+0,5	+0,2	

	Population en 2013 (Insee, 2016)	Densité de population en 2013 (hab./km ²)	Superficie (km ²)	Variation annuelle de la population entre 2008 et 2013 (en %)		Âge médian
				Due au solde naturel	Due au solde migratoire	
Isère	1 235 387	166	7 431	+0,8		38
				+0,6	+0,2	
Loire	756 715	158	4 781	+0,4		40
				+0,3	+0,1	
Haute-Loire	226 203	45	4 977	+0,4		44
				0,0	+0,4	
Puy-de-Dôme	640 999	80	7 970	+0,4		42
				+0,1	+0,3	
Rhône	1 779 845	547	3 249	+1		36
				+0,8	+0,2	
Savoie	423 715	70	6 028	+0,7		40
				+0,4	+0,3	
Haute-Savoie	769 677	175	4 388	+1,4		39
				+0,6	+0,8	

Source : Insee, 2016.

■ Une population aimantée par les grands pôles urbains

Le peuplement régional se singularise par le poids démographique des grandes aires urbaines. À elle seule, l'aire urbaine** lyonnaise, avec 2,2 millions d'habitants, concentre 29 % de la population régionale. 85 % des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes vivent sous l'influence d'un grand pôle urbain. C'est le cas pour les aires urbaines, jointives, de Lyon et de St-Étienne, qui embrassent celles, plus petites, de Vienne, d'Annonay, de Roanne ou de Bourg-en-Bresse. C'est aussi vrai pour celles qui se coulent dans le sillon alpin, de Grenoble au Genevois français en passant par Chambéry et Annecy. Même remarque pour celle de Clermont-Ferrand, qui s'étire dans le val d'Allier d'Issoire à Vichy. Les grands axes routiers qui profitent de la largeur des vallées d'origine tectonique, calibrées par des cours d'eau (Rhône, Allier, Isère) ou d'anciens glaciers, contribuent à réduire les distances-temps entre les pôles urbains, à en favoriser les interrelations, mais aussi à dilater les aires d'influence de ces pôles, créant des continuums de fortes densités sur de longues distances.

Rendue possible par l'automobilité et stimulée par le goût pour la maison individuelle, l'intense périurbanisation* dans les périphéries des principales agglomérations explique la croissance démographique de certains bassins de vie* ruraux, portée par de jeunes actifs plutôt aisés. La Bresse et les Terres Froides iséroises profitent respectivement de la bonne connexion à Lyon, Bourg-en-Bresse et Grenoble, tandis que le Bas-Bugey, le Pays de Gex, le Faucigny et le Chablais enregistrent des flux transfrontaliers en direction de la région genevoise. Ainsi, entre 2007 et 2012, la Haute-Savoie est le département métropolitain qui connaît la croissance démographique la plus rapide. L'Ain suit de peu dans le classement, à la 4^e place. La population est globalement plus jeune dans le quart nord-est de la région (notamment dans le Rhône, département le plus jeune en dehors de l'Île-de-France, l'Ain, la Haute-Savoie et le nord de l'Isère). Sans surprise, c'est aussi là qu'elle est la plus riche, car bien insérée dans l'emploi. L'espace transfrontalier lémanique et alpin, autour d'Annemasse, Annecy, Thonon-les-Bains, Cluses, figure ainsi comme une zone de concentration de richesses rarement égalée à l'échelle du pays, exception faite de la région parisienne. À l'opposé, les aires urbaines de petits et moyens pôles, comme Aurillac, Montluçon, ou Moulins n'enregistrent pas de gains, signe de leur atonie économique.

En croisant la dominante des activités économiques, l'âge et la densité des populations, l'Insee (2015) identifie ainsi :

- Des bassins de vie* ruraux et âgés, surtout de moyenne montagne, où la part des agriculteurs dans les actifs reste élevée, et aux densités de populations très faibles. On y retrouve, en dehors des environs des villes, tous les départements auvergnats, ainsi que l'Ardèche et la Drôme. Dans ces deux derniers, ainsi que dans l'Allier, le Cantal, la région des monts du Forez et du Livradois, 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les effets d'une pauvreté monétaire* très marquée (faibles pensions) sont quelque peu atténués par la possession d'un patrimoine foncier et immobilier, mais renforcés par l'éloignement aux services, notamment de santé, d'autant plus contraignant que la population est âgée et moins mobile (le Cantal fait partie des trois départements les plus âgés de France).
- Des bassins de vie* denses et fortement urbanisés centrés sur les grandes agglomérations : Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Dans le cœur de ces agglomérations, la polarisation* du spectre social est forte, avec à la fois une proportion de cadres dans les actifs et des taux de chômage très supérieurs à la moyenne. Les espaces périurbains présentent des écarts sociaux moins sensibles et une relative homogénéité générationnelle : les jeunes actifs y sont plus nombreux en moyenne, ainsi que les étudiants, particulièrement présents à Lyon, Grenoble, Annecy et Annemasse.
- Des bassins encore ruraux qui jouissent d'une situation et d'une mise en valeur touristique favorable, ce qui est générateur d'emplois, plus souvent saisonniers qu'ailleurs dans la région, et facteur d'attractivité résidentielle, même si les conditions de vie peuvent y être contraignantes. La part des services y est importante, au côté d'une agriculture de montagne, souvent tournée vers l'élevage, qui se maintient en se labellisant.

- Des bassins sous l'influence de villes moyennes, aux trajectoires contrastées mais plutôt en déclin, qui présentent des taux de chômage plus élevés que la moyenne, notamment chez les ouvriers, du fait de la désindustrialisation* et de la crise de reconversion de ces espaces. Trop loin des grandes aires urbaines pour dynamiser l'économie présenteielle* mais trop près d'elles pour étoffer leurs gammes d'activités, elles peinent à rebondir. Les effets négatifs de cette métropolisation* de l'emploi sont très territorialisés : la majorité des emplois détruits par la crise, entre 2007 et 2012, l'ont été à l'ouest du Rhône et de la Saône, notamment dans le Cantal, l'Allier et la Loire, alors même que le solde des emplois créés dans la région est resté légèrement positif (+ 0,4 % entre 2007 et 2012, la région totalisant 1/5 des emplois créés en France métropolitaine).

Les installations de nouveaux résidents dynamisent l'économie résidentielle* et contribuent à la bonne santé économique des territoires mais aussi à leur vulnérabilité*. En recherchant la proximité de la « nature », elles mettent en péril les continuités écologiques permettant aux espèces animales et végétales de circuler pour assurer leur survie et contribuent, par le mitage*, à l'uniformisation des paysages ruraux et au recul des espaces agricoles, qui n'occupent déjà « que » 48 % des surfaces régionales (contre 59 % en France métropolitaine). Les espaces interstitiels du dense réseau urbain rhônalpin sont particulièrement menacés : zones humides de la Dombes, bocages* et prés de fauche du Chablais, plaines arboricoles ou coteaux viticoles des grandes vallées du Rhône et de la Saône, Limagne* céréalière clermontoise... sont concernés par un étalement urbain souvent mal maîtrisé, qui se fait d'abord aux dépens des terres agricoles. La loi Alur* de 2014, qui entend mobiliser davantage les documents d'aménagement tels que les SCoT* et les PLUi* pour réduire cette consommation foncière et densifier le bâti existant, au nom d'une démarche de durabilité, trouve toute sa pertinence en région Auvergne-Rhône-Alpes.

■ Inégalités inter-urbaines, inégalités infra-urbaines

La région est globalement plus riche que la moyenne métropolitaine, mais les disparités de revenus sont fortement corrélées au niveau de ville habitée et au type d'espace occupé au sein de l'aire urbaine.** Le revenu régional médian par unité de consommation, (20 300 € en 2012), place la région au second rang derrière l'Île-de-France. Il dissimule pourtant des inégalités dans la répartition des revenus comparables à celles observées au niveau national, avec un rapport de 3,4 entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres. La périurbanisation* n'est pas la queue de comète d'une attractivité résidentielle qui serait plus forte dans les pôles urbains et qui générerait à la fois tension foncière et raréfaction des espaces disponibles. Au contraire, entre 2007 et 2012, le taux de croissance annuel moyen de la population des couronnes des aires urbaines (+1,4 %) est deux fois plus important que celui des pôles urbains (+0,6 %). À l'instar de ce qui est constaté à l'échelle nationale, les centres des unités urbaines, en déclin démographique, accueillent aussi les principales concentrations de pauvreté de la région. C'est le cas notamment des communes de Saint-Étienne, Roanne, Valence et Vienne, où le taux de pauvreté est supérieur à 20 % (22 % à

Saint-Étienne). À l'exception de Saint-Étienne, ce sont surtout les villes moyennes qui connaissent une forte prévalence de la pauvreté, touchant principalement les jeunes, les familles monoparentales et nombreuses.

Ce sont les grands pôles urbains qui manifestent la plus forte polarisation* sociale. Grenoble compte 18 % d'habitants sous le seuil de pauvreté, alors que l'aire urbaine** est globalement favorisée. Annemasse, avec un revenu médian élevé de 30 000 euros, compte 11,5 % de pauvres dans son unité urbaine*, occupant essentiellement le parc social de logements. En Auvergne, pourtant marquée par des disparités de revenus moins fortes, car les hauts revenus y sont plus faibles qu'en Rhône-Alpes, ce sont encore les plus grandes villes qui présentent les plus fortes inégalités sociales. Le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres des habitants de la ville-centre de Clermont-Ferrand est l'un des plus faibles d'Auvergne alors que celui des 10 % les plus riches en est le plus élevé. Les 2/3 de la population des quartiers prioritaires* d'Auvergne-Rhône-Alpes vivent ainsi dans les quatre principales unités urbaines de la région : Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand, et 40 % dans la seule unité urbaine de Lyon. Le taux de pauvreté de ces quartiers est en moyenne de 41 % (contre 11 % en moyenne dans le reste de l'unité urbaine). Le dynamisme démographique global des aires urbaines masque donc une très forte hétérogénéité entre les villes-centres répulsives et plus pauvres, qui concentrent l'essentiel des quartiers prioritaires* de la politique de la ville*, et leurs périphéries (périurbaines mais aussi banlieues) plus attractives et riches.

Lyon se distingue par des lignes de clivages socio-spatiaux propres aux très grandes villes, avec un niveau de vie plus élevé dans la ville-centre qu'en banlieue, mais aussi des innovations institutionnelles qui la font entrer dans le club des villes aux pouvoirs étendus. À l'instar des métropoles* socialement fortement polarisées, Lyon présente des écarts de revenus très marqués à l'intérieur de la ville-centre, entre les arrondissements de la presqu'île et ceux de l'est et du sud-est : les 10 % les plus riches touchent 4,2 fois le revenu des 10 % les plus pauvres. La banlieue lyonnaise, notamment à l'intérieur d'une demi-couronne s'étirant de Pierre-Bénite au sud à Rillieux-la-Pape au nord, est aussi plus pauvre que les banlieues plus uniformément pavillonnaires des autres villes de la région. Les quartiers de grands ensembles des Minguettes – Clochette (à Saint-Fons et Vénissieux) et de la Grande Île (à Vaulx-en-Velin), avec chacun plus de 20 000 habitants, sont les premiers, en France, à avoir connu des épisodes de violence urbaine au tout début des années 1980. L'institutionnalisation des métropoles*, aux compétences étendues en matière de développement économique et d'urbanisme notamment, peut laisser espérer de meilleures péréquations entre territoires fonctionnellement interdépendants. Lyon et Grenoble ont plébiscité, dès 2015, ce niveau d'intercommunalité*, le plus intégré de la loi MAPTAM* de 2014. La métropole de Lyon (1,3 million d'habitants et 59 communes) fait émerger un périmètre inédit de décision, en fusionnant la Communauté urbaine de Lyon et le département du Rhône au sein de sa métropole, une collectivité territoriale unique en France.

Un poids lourd de l'économie nationale et du dispositif territorial français

■ L'industrie, moteur de l'économie régionale

Auvergne-Rhône-Alpes compte parmi les régions les plus industrialisées de France. Avec 18 % des actifs de la région, fin 2013, employés dans l'industrie (490 000 emplois) mais surtout des spécialisations anciennes et fortement territorialisées, les secteurs d'excellence sont nombreux : dans la chimie et la pharmacie (couloir du Rhône autour de Lyon), le caoutchouc et la plasturgie (Clermont-Ferrand, « Plastics Vallée » d'Oyonnax, l'Yssingelais), les biotechnologies, l'électronique (Grenoble, Lyon, Valence, Montluçon, vallée de l'Arve), le nucléaire (le long du Rhône) ou encore la métallurgie (Saint-Étienne, Thiers). Le cloisonnement des reliefs et la dépendance à une source d'énergie hydroélectrique, la « houille blanche », initialement peu transportable, ont favorisé les productions propres aux « montagnes-ateliers », animées par des donneurs d'ordre urbains (le textile depuis Lyon et Saint-Étienne) ou fonctionnant de façon plus autonome autour de petits bassins ou de vallées. La production d'électricité, aujourd'hui surtout nucléaire, garantit à la région le premier rang national, au prix de prélèvements considérables d'eau pour le refroidissement des centrales (11,6 milliards de m³ d'eau en 2013, soit dix fois plus que l'eau utilisée pour les usages domestiques et agricoles).

Qu'elle soit le fait de PME ou de grands groupes internationalisés, l'industrie régionale se métropolise et mise sur l'innovation. Son développement doit beaucoup à de grandes figures régionales du capitalisme industriel comme Berliet, Mérieux, ou encore Michelin. La région a également bénéficié d'impulsions étatiques, qui ont d'abord exploité l'éloignement aux frontières pour les industries stratégiques (aciéries aux Ancizes, dans l'Allier), puis corrigé l'enclavement*, devenu handicap, par des déconcentrations de services de l'État (Banque de France à Clermont-Ferrand, Centre d'études nucléaires à Grenoble) ou d'établissements d'entreprises publiques et privées (Bosch à Moulins, Sagem à Montluçon, Rhône Poulenc à Lyon). Les grands groupes profitent des économies d'agglomération générées par les métropoles (densité des services aux entreprises, taille du marché du travail, qualité des établissements de formation, avec 10 universités et 43 grandes écoles pour 305 000 étudiants). Ils sont fortement représentés dans l'emploi à Lyon (Renault Trucks et Alstom), Grenoble (STMicroelectronics, Schneider Electric, Hewlett Packard) mais aussi Clermont-Ferrand (Michelin). Ils travaillent en synergie avec la recherche au sein d'ensembles technopolitains dont la région est bien dotée mais qui renforcent les avantages urbains existants et la métropolisation* des emplois dans leur ensemble. Si la carte des 15 pôles de compétitivité* (« ViaMéca » dans la mécanique, « Plastipolis » dans la plasturgie, « Axelera » dans la chimie, « LUTB-Raac » dans les transports) fait logiquement ressortir Lyon, Grenoble, Annecy, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, celle des IRT (instituts de recherche technologique), outils d'excellence de la recherche et de l'industrie, distingue le sommet du réseau, autour de Lyon (Lyonbiopôle, centré sur l'infectiologie, mobilisant les secteurs de la chimie et de la santé